

Le Mag'

Le journal de Cagire Garonne Salat



**Cagire
Garonne
Salat**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**Cagire
Garonne
Salat**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Sommaire

À la une

3

Les Infos de l'interco'

4-7

Le SCoT

8-10

Le PNR

11

Le Plan Climat

12-15

Culture

16-17

Enfance Jeunesse / Sport

18-19

Retour en images

20

Le Mag'

Hiver 2018-19 #6

Tiré à 10 000 exemplaires

ISSN : 2555-9915

Communauté de communes

Cagire Garonne Salat

15 Avenue du Comminges

31260 Mane | 05.61.98.49.30

secretariat@cagiregaronnesalat.fr

Pôle Aspet : 05.61.94.86.50

Pôle Saint-Martory : 05.61.90.36.30

Directeur de la publication : François Arcangeli

Crédits photo : ©3CGS sauf mentions contraires

Impression : Imprimerie FABBRO

www.imprimerie-fabbro.fr

Édito



Nous voici entrés dans la dernière année de notre mandat municipal et nous aurons d'ici la fin 2019 achevé le travail de fusion que nous avons engagé en 2017 au sein de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat : uniformiser les

compétences, optimiser les services rendus à l'habitant, affirmer notre soutien aux associations culturelles et sportives et amplifier nos actions de développement, dans un souci permanent d'équité et de solidarité avec les communes.

Pour la première fois cette année, et après avoir fait converger les taux d'imposition des trois anciens territoires sur trois ans, les contribuables des 55 communes verront leurs impôts locaux unifiés.

La Maison médicale de Salies-du-Salat est désormais ouverte, avec quatre médecins, et nous poursuivons nos efforts pour permettre l'installation de jeunes médecins et plus généralement notre réflexion sur l'offre médicale.

Nous avons réorganisé le ramassage des ordures ménagères dans une logique d'efficacité et de maîtrise des coûts.

Avec le PETR et les communautés de communes voisines, nous avons achevé le travail sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et le Plan Climat Air Énergie (PCAET).

Enfin, l'Association de préfiguration pour la création du Parc Naturel Régional (PNR) Comminges Barousse Pyrénées sera installée dans les prochaines semaines, au terme d'années de travail durant lesquelles nous nous sommes pleinement investis.

François Arcangeli

Président

Conseiller Régional d'Occitanie

14 JANVIER 2019 - Cérémonie des vœux : Équité & solidarité territoriale



Carole Delga, Joël Aviragnet, Patrick Ghenassia, Txomin Elizondo, François Arcangeli, Patrice Rival et Marie-Paule Demiguel.

« Nous sommes à la croisée des chemins et tout nous demande de changer le modèle d'un développement qui touche à ses limites. [...] Je souhaite que la communauté de communes prenne part à l'organisation du Grand Débat National. Nous discuterons de sa mise en place avec les Maires et le Conseil de développement. [...] Je souhaite que l'on puisse identifier les doléances qui concernent plus particulièrement notre territoire ».

Une annonce qui ancrerait le discours de François Arcangeli, président de la communauté de communes, dans l'actualité et le territoire. Devant une assemblée de près de 300 personnes, élus, agents et partenaires institutionnels et associatifs, il a présenté le bilan et les projets d'une intercommunalité active et dynamique insistant sur l'objectif premier d'une construction communautaire dans « l'équité et la solidarité territoriale ».

En premier lieu, il a rappelé le choix du conseil communautaire de voter un Pacte de solidarité en soutien financier aux communes : dotation de solidarité, fonds de concours... autant d'outils pour permettre aux communes de réduire le recours à la fiscalité et aux emprunts.

Solidarité et équité territoriale toujours, en décidant d'une répartition dérogoatoire des Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et communales.

Souci d'équité encore en lançant le débat sur le FNGIR (fonds national de garantie individuelle des ressources), dispositif fiscal de compensation pour la perte de la taxe professionnelle qui pèse lourd sur les finances intercommunales.

Une construction communautaire que François Arcangeli a souhaité inscrire dans une démarche de transition énergétique. Développement durable, notamment avec la réalisation d'un Plan Climat, l'achat de véhicules électriques et les projets

en matière d'énergies renouvelables des filières bois, solaire photovoltaïque et biogaz. Sans oublier les actions du Conseil de développement : Projet Alimentaire de Territoire et réalisation de la Voie verte.

La structuration de l'intercommunalité depuis 2017 s'est faite également avec la prise de compétence eau et GEMAPI, la compétence culture, le soutien aux écoles de sports et sportifs de haut niveau et la création d'un office de tourisme communautaire. À noter côté développement économique : l'ouverture en janvier d'une Maison médicale à Salies-du-Salat et le projet de la Zone d'Activités Montsaunès - Saint-Martory.

Des projets, la communauté de communes n'en manque pas : valorisations de l'Abbaye de Bonnefont et du lac de Touille, rénovation de la crèche d'Aspet et prise de la compétence « Enfance Jeunesse », une Maison des services au public en réseau sur les 55 communes et bien sûr la question de la rénovation des Thermes de Salies-du-Salat, sans oublier le PNR Comminges Barousse Pyrénées. Autant de projets qui ne se font pas sans partenaires : État, Région, Département, PETR, tous aux côtés de François Arcangeli en la présence de Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, Patrice Rival, conseiller départemental, Joël Aviragnet, député et Marie-Paule Demiguel, sous-préfète.

Tout comme Patrick Ghenassia, le maire de Lestelle-de-Saint-Martory qui accueillait cette cérémonie des Vœux et Txomin Elizondo, le directeur général des services de la communauté de communes, chacun dans son discours a rappelé l'importance de se battre pour les territoires ruraux « devant œuvrer à la complémentarité des territoires plutôt qu'à leur concurrence inégale ». Dans un contexte de fracture sociale, fiscale, territoriale il faudra faire preuve « d'intelligence collective porteuse de solidarité et d'efficacité ».

Les infos de l'interco'

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Maison Médicale est ouverte à Salies-du-Salat



La Maison Médicale intercommunale de Salies-du-Salat a ouvert ses portes au public le lundi 7 janvier. Elle accueille actuellement 4 médecins généralistes : les docteurs Couret, Llop, Thomas et Ribot. Cette maison médicale sera inaugurée prochainement.

MAISON MÉDICALE : 05.61.90.55.34
4 A, BOULEVARD DU SEL 31260 SALIES-DU-SALAT

CONCERTATION CITOYENNE

Voie verte : début des travaux

Présenté par le Conseil de développement, le projet de Voie verte entre Boussens et Prat-Bonrepos a été validé par la communauté de communes et engagé par le Conseil départemental. Les travaux ont commencé et la première des trois phases sera inaugurée avant la fin de l'année pour la partie reliant Salies-du-Salat à Roquefort-sur-Garonne via Mazères-sur-Salat. Ce parcours permettra la pratique du vélo sur une piste cyclable utilisant le tracé de l'ancienne voie ferrée. Cette Voie Verte sera un élément de la Véloroute nationale du Piémont Pyrénéen (V81).



© www.vvv-sud.org

Les infos de l'interco'



Nouvelle présidence pour le Conseil de Développement

Une réunion s'est tenue le mercredi 6 février 2019 afin de procéder à l'élection de nouveaux co-présidents : ce sont **Danielle DAUSSEING** et **Jean-Claude HEYRAUD** (photo) qui ont été élus.

Lors de cette première année de fonctionnement, le Conseil de développement a travaillé autour des sujets suivants : tracé d'une voie verte, valorisation des produits du terroir et circuits courts, Plan climat, forêts.

Encore en préparation, l'organisation de rencontres citoyennes pour informer sur la communauté de communes et son conseil de développement, et recueillir les principales attentes de la population.

PROCHAINE RÉUNION : **jeudi 7 mars 2019 à 20h30**

CONTACT : cld.cagiregaronnesalat@gmail.com

Les infos de l'interco'

SERVICE DES DÉCHETS

Tournée de ramassage des ordures ménagères : mise à jour !

Le service des Déchets de la communauté de communes se réorganise pour un meilleur service à la population. Voici les informations sur les jours de collecte. **Pensez à sortir vos conteneurs la veille à partir de 20h.**



HORAIRES DES TOURNÉES :
ENTRE 6H ET 14H. SAUF LE LUNDI POUR SALIES-DU-SALAT : ENTRE 5H ET 13H (MARCHÉ).



LUNDI



MARDI



MERCREDI



JEUDI



VENDREDI



DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE
 Tournée supplémentaire le JEUDI pour Encausse les Thermes, Izaut de l'Hôtel et Fougaron (conteneurs).



Communes collectées par le SIVOM de Saint-Gaudens Aspet Montréjeau Magnac.



Commune collectée par le SICTOM du Couserans le MARDI matin (+ le VENDREDI en été).



Les infos de l'interco'

ACTION SOCIALE

Définition de l'intérêt communautaire

Le 13 décembre en conseil communautaire, la communauté de communes a adopté la définition de l'intérêt communautaire de la compétence « action sociale ». Sont ainsi définis d'intérêt communautaire :

- Les actions petite enfance et enfance jeunesse
 - Multi-accueils (crèche & halte-garderie) Salies-du-Salat, Aspet et Saint-Martory ;
 - Relais Assistantes Maternelles ;
 - ALSH (centres de loisirs) Aspet et Saint-Médard ;
 - ALAE (accueil de loisirs associé à l'école) Beauchalot, Castillon de Saint-Martory, Lestelle de Saint-Martory, Mancieux, Saint-Médard, Saint-Martory.
- La coordination de la politique éducative territoriale et des dispositifs institutionnels qui y sont liés ;
- L'accueil et l'accompagnement à domicile (Service de soins infirmiers à domicile, Service d'aide et d'accompagnement à domicile) ;
- La conduite d'une politique d'insertion des populations en difficulté par le biais de chantiers d'insertion ;
- Le soutien financier et / ou en nature à toute association intervenant dans le domaine de l'action sociale.

À ce titre, la communauté de communes soutient par exemple l'association commingeoise **Femmes de Papier**, seule association entre Pau et Muret spécialisée dans l'accompagnement des femmes victimes de violences. Elle assure, notamment à travers un accueil de jour, un service de proximité essentiel sur le territoire du Comminges. En 2018, elle a reçu une aide intercommunale de 3000 €.



L'association Femmes de Papier accueille, oriente et informe : sur rendez-vous le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 17h. Sans rendez-vous le jeudi de 9h à 12h.

Femmes de Papier
41 av. du Maréchal Joffre
31800 Saint-Gaudens
05.61.89.43.07
femmesdepapier@free.fr

Transport à la demande pour TOUS

La communauté de communes propose un service de Transport à la Demande (TAD) accessible à tous : un transport pratique, économique et à domicile. Le minicar vient vous chercher chez vous et vous ramène à votre domicile.

TARIF UNIQUE : 2 € ALLER / RETOUR PAR PERSONNE, QUEL QUE SOIT LE POINT DE MONTÉE.

Le Transport à la Demande est un service réalisé sous la responsabilité de la communauté de communes, avec le soutien du Conseil départemental de la Haute-Garonne et de la Région Occitanie. Le but est de faciliter les déplacements des haut-garonnais résidant en marge des circuits et des services Arc-en-ciel et Tisséo. Le transport à la demande est un réseau local, avec une vocation sociale marquée, venant compléter la desserte classique.

Secteur ASPET : mardi matin et / ou après-midi sur Saint-Gaudens ; mercredi matin et 2^e samedi du mois le matin pour le marché d'Aspet. Sur réservation par téléphone la veille auprès du transporteur SANS au **05.61.88.43.46** (9h-12h / 14h-17h).

Secteur SALIES-DU-SALAT : lundi matin au marché de Salies-du-Salat (arrivée vers 9h30, retour entre 12h et 12h30) ; mercredi après-midi à Salies-du-Salat (arrivée vers 14h30, retour entre 17h et 17h30). Sur réservation par téléphone au **05.61.90.54.56** auprès du transporteur DUCOS Frères (le vendredi avant 17h pour le lundi, le mardi avant 17h pour le mercredi).

Secteur SAINT-MARTORY : vendredi matin au marché de Saint-Martory. Sur réservation par téléphone la veille auprès du transporteur BOURBON au **05.61.90.50.72** ou **06.89.99.35.63**

34^e campagne d'hiver des Restos du cœur

Pour le centre d'activités secteur Salies-du-Salat des « Restos du cœur », la trente-quatrième campagne d'hiver a débuté le 29 novembre avec la reprise de la distribution de l'aide alimentaire tous les jeudis dans les locaux mis à disposition de l'association à l'Hôtel communautaire de Mane. Elle se poursuivra jusqu'au 14 mars 2019. L'accueil pour les inscriptions est ouvert tous les mardis de 14h à 15h30.

CONTACT : **05.61.90.85.52**
ad31.salies@restosducoeur.org

Les infos de l'interco'

TERRITOIRE

La communauté de communes opposée à une fusion du département et de la métropole



Le 24 novembre à l'Hôtel du département (Toulouse) : les élus de la communauté de communes participent à un grand rassemblement en soutien au Conseil départemental de la Haute-Garonne. Photo de gauche : René Savelli, maire d'Auzas, prend la parole au côté de Georges Méric, président du Conseil départemental 31. © Conseil départemental 31

Réunis en conseil communautaire le 11 octobre, les élus de la communauté de communes ont adopté une motion de soutien au Conseil départemental de la Haute-Garonne, manifestant ainsi leur opposition au projet de transfert des compétences du département vers Toulouse Métropole.

Dans cette motion, ils précisent : « L'action du département est fondamentale pour assurer l'égalité des chances des citoyens sur l'ensemble des territoires urbains, périurbains, ruraux et de montagne. Nous sommes convaincus que ces territoires, dont la diversité forge l'identité et la richesse, ont un avenir commun qui doit s'écrire dans la complémentarité, la solidarité et le partage ».

Cette métropolisation « viendrait mettre en péril l'équilibre déjà fragile entre tous ces bassins de vie haut-garonnais. [...] La suppression de l'institution départementale sur le périmètre laisserait subsister un département amputé d'une partie de ses ressources, de ses moyens et de sa capacité d'action en matière de solidarité humaine et territoriale. Cette situation est inenvisageable tant le CD 31 joue un rôle essentiel et agit au quotidien à nos côtés ».



Le département à la rencontre des élus du territoire Cagire Garonne Salat le 16 octobre à Salies-du-Salat.

Le Schéma de **Cohérence Territoriale** (SCoT)



Un projet stratégique partagé pour l'aménagement durable d'un territoire

Suivant la délibération du 23 novembre 2018, le projet de SCoT du Pays Comminges Pyrénées est arrêté.

Cet outil d'aménagement du territoire porté par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Pays Comminges Pyrénées pose les perspectives pour 2030.

UN SCOT, C'EST QUOI ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification stratégique élaboré à l'initiative des collectivités locales. Il exprime la politique publique pour les 15 ans à venir.

Objectif ? mettre en cohérence des documents d'urbanisme locaux et des politiques sectorielles. Il abordera par exemple les thèmes de l'habitat, du développement économique, touristique et commercial, des déplacements, de la préservation de l'agriculture, des paysages...

Il aura un impact direct sur notre cadre et notre mode de vie.

À QUOI SERT UN SCOT ? DANS QUEL INTÉRÊT ?

Il recherche l'équilibre entre les espaces urbains ou à urbaniser, et les espaces naturels. Il doit

permettre de satisfaire les besoins immédiats et futurs tout en préservant les ressources actuelles pour les générations futures.

Ambition ? favoriser le développement de l'emploi, de l'habitat et des services sur tout le territoire et au plus proche des habitants.

DE QUEL SCOT DÉPEND LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

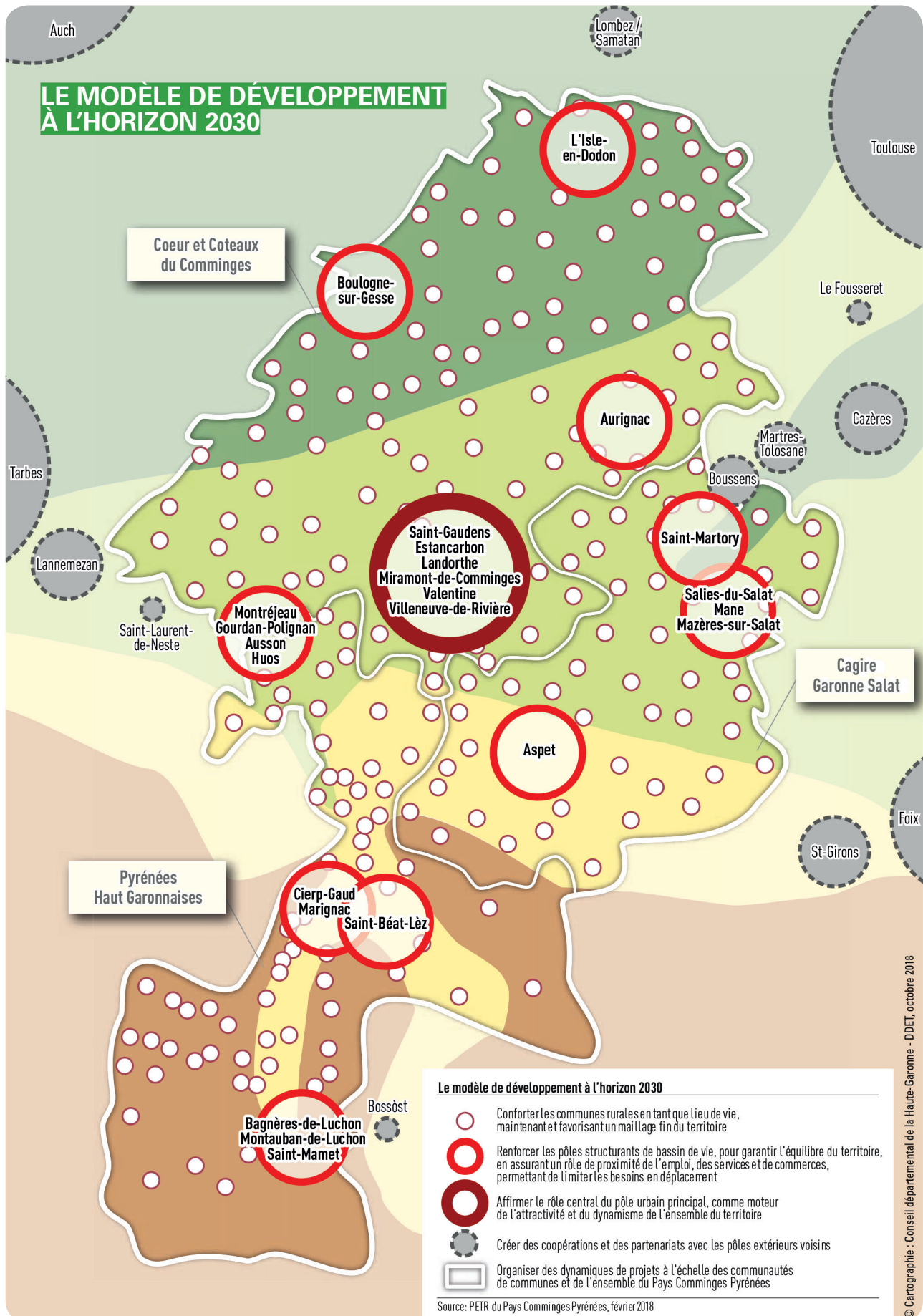
La Communauté de communes Cagire Garonne Salat, ainsi que celles des Pyrénées Haut-Garonnaises et de Cœur et Coteaux du Comminges déterminent le périmètre du SCoT du Pays Comminges Pyrénées.

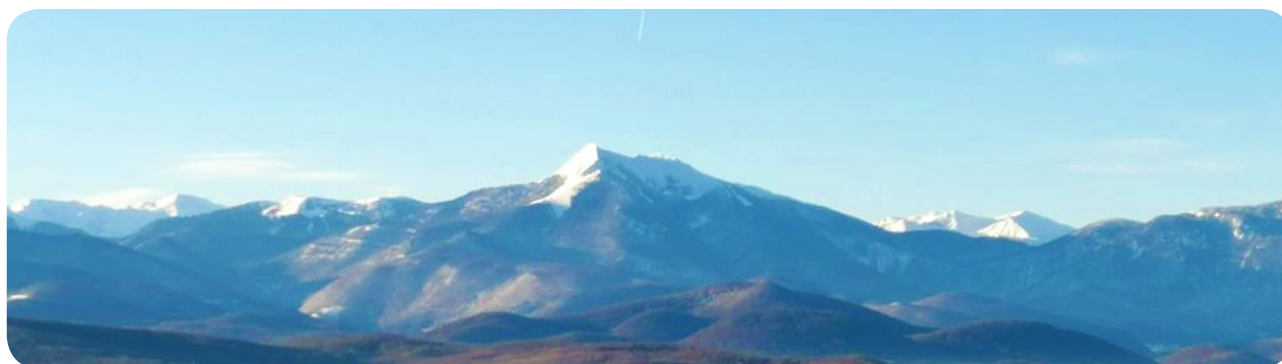
Le PETR Pays Comminges Pyrénées réalise et met en œuvre le SCoT sur tout le territoire :

- 235 communes
- 77 545 habitants
- 2 140 km²

QUI SONT LES ACTEURS DU SCOT ?

Ils sont nombreux, car le SCoT étant un document politique, il résulte d'une phase importante de concertation. Les principaux acteurs sont les élus, les instances de l'État, les chambres consulaires, les associations et les citoyens.





QUEL EST LE CONTENU DU SCoT ?

- Un Rapport de Présentation
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Il répond à la question : *que va-t-on faire ?*
- Un document d'Orientation et d'Objectifs (DOO). Il découle directement des choix faits dans le PADD et répond à la question : *comment allons-nous le faire ?*

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU SCoT DU PAYS COMMINGES PYRÉNÉES ?

- Assurer le développement démographique du territoire.
- Contribuer au développement économique du Pays Comminges Pyrénées dans différents domaines porteurs en matière de création d'emplois : agriculture, tourisme, commerce, artisanat et industrie.
- Positionner le territoire dans son environnement, en prenant en compte les territoires voisins, à savoir : Pays Sud Toulousain, Ariège, Hautes-Pyrénées, Espagne...
- Favoriser une meilleure organisation des déplacements.
- Préserver les qualités environnementales et paysagères du territoire : continuité écologique, biodiversité.
- Prévenir les risques naturels et technologiques.
- Développer la production d'énergies renouvelables.

LE SCoT EST-IL UN « SUPER » PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ?

NON. Car il est important d'harmoniser et de coordonner les projets des communes et des communautés de communes, dans la mesure où ces projets peuvent avoir des conséquences sur les territoires voisins : le choix d'une commune de développer largement et rapidement de nouvelles zones d'habitat, ou une grande surface commerciale ou industrielle, a des incidences sur les autres communes (départ de certaines populations, augmentation des déplacements par exemple). Il est donc normal que ces choix, dans leurs grandes

lignes, fassent l'objet d'une vision d'ensemble et de décisions collectives.

Les décisions locales – carte communale, PLU – devront être compatibles avec le SCoT : leurs règles ne devront donc pas être contradictoires avec les principes définis par le schéma, mais devront concourir à leur mise en œuvre.

EST-IL OBLIGATOIRE ?

Jusqu'à l'été 2010, les SCoT n'étaient obligatoires que pour les agglomérations de plus de 50 000 habitants. Depuis l'approbation du Grenelle de l'environnement (12 juillet 2010) ils deviennent obligatoires pour l'ensemble du territoire national.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, en l'absence de SCoT, les communes sont sous le régime de la constructibilité limitée et ne peuvent plus ouvrir de zones d'urbanisation future (Art. L 122-2 du Code de l'Urbanisme).

QUELLE EST LA DURÉE MOYENNE D'ÉLABORATION D'UN SCoT ?

La procédure d'élaboration d'un SCoT est une procédure lourde : de nombreuses études, des phases de concertation et une enquête publique. La durée d'élaboration d'un SCoT est en moyenne de 3 ans.

OÙ CONSULTER LE SCoT DU PAYS COMMINGES PYRÉNÉES ?

Une exposition publique sur le SCoT est visible près de chez vous au siège de la communauté de commune à Mane. Une version itinérante de cette exposition tourne aussi dans les 55 mairies du territoire.

CONTACT : PETR Pays Comminges Pyrénées
www.commingespyrenees.fr

Vous pouvez laisser vos remarques et suggestions sur le SCoT dans le registre prévu à cet effet, disponible à l'accueil du siège de la communauté de communes à Mane.

Le PNR : un parc naturel régional en Comminges Barousse



Le projet de Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées va connaître dans les semaines à venir une nouvelle étape décisive.

En effet, l'association de préfiguration du PNR sera installée prochainement. Elle remplacera l'association pour le Développement en Comminges Pyrénées qui porte le projet depuis que François Arcangeli en est devenu le président en octobre 2014.

La Région Occitanie, les départements de Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées, les cinq communautés de communes concernées par le projet de périmètre ont tous délibéré favorablement pour adhérer à la nouvelle association.

De même, sur les 196 communes concernées, 95 % des communes qui ont délibéré l'ont fait favorablement. Cette adhésion remarquable sera une force lorsqu'il faudra défendre notre projet devant le Conseil régional et les services de l'État pour obtenir cette labellisation de territoire.

Dès qu'elle sera créée, l'association de préfiguration du PNR devra déposer le dossier de candidature qui a été travaillé ces quatre dernières années et qui est désormais abouti : un dossier de plus de 300 pages, superbement illustré et cartographié, dont une édition sera remise à chaque commune membre.

Elle devra aussi mettre en place une équipe de travail et engager à la fois les premières actions de préfiguration ainsi que la conception et l'écriture de la Charte, véritable programme d'actions des dix prochaines années, et qui sera soumis au vote de chaque commune membre.



André Rouch au centre, avec de gauche à droite Philippe Terrance, président des Amis du PNR, François Arcangeli, Pascale Péraldi, conseillère régionale et vice-présidente du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, Bernard Batlle, président d'honneur des Amis du PNR et Edouard Mari, du Bureau d'Études Territoires Ruraux et Développement. Le 28 juin 2017 à Aspet.

François Arcangeli tient à saluer la mémoire d'André Rouch,

président du PNR des Pyrénées Ariégeoises, qui nous a subitement quittés le 31 décembre dernier :

« Beau-père de notre collègue Nathalie Augustin-Rouch (mairie de Herran), il a toujours été à nos côtés depuis de longues années pour nous accompagner dans notre projet de création de PNR en Comminges Barousse. Il a su nous faire partager son expérience, ses convictions et sa passion. Nous lui devons beaucoup ! »

Le Plan Climat Air Énergie Territorial qu'est-ce que c'est ?

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable.

Sa finalité ? La lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ce changement.



650 PLANS CLIMAT dans toute la France dont **95** en Occitanie

Le Plan Climat représente le premier volet opérationnel du Projet de Territoire de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat. Il est mis en place pour une durée de 6 ans. Des actions, comme l'élaboration d'un Plan de Mobilité Rurale ou la coordination d'un Projet Alimentaire Territorial, seront également menées pendant ces 6 ans par le Pays Comminges Pyrénées à l'échelle de tout le territoire du Comminges.



Appel d'offre de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). La communauté de communes a déposé sa candidature avec le Pays Comminges Pyrénées et les Communautés de communes Cœur et Coteaux du Comminges et Pyrénées Haut Garonnaises. Le projet a été retenu en juin 2017. Le diagnostic territorial a été réalisé par l'AREC Occitanie (Agence Régionale Énergie Climat) et le bureau d'études Explicit.

La plus large concertation possible

Sa construction s'est échelonnée de juin à novembre 2018 :



- un ciné-débat organisé à Aspet (projection du film « Demain ») ;
- des « soirées de la thermographie » à Aspet, Arbas et Mancieux ;
- des expositions sur la thématique de l'Énergie à Aspet et Arbas ;
- des échanges et réflexion avec le Conseil de Développement et les Conseils Municipaux ;
- une communication publique régulière ;
- une réflexion avec les écoles du territoire pour la construction d'un projet pédagogique autour de la question du climat.

DESTINATION TEPOS

Vous avez les cartes en main !

La communauté de communes ambitionne de devenir, à l'horizon 2040, un Territoire à Énergie POSitive.

Un TEPOS, c'est un territoire qui vise l'objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales («100% renouvelables et plus»). Il intègre par ailleurs la question de l'énergie dans un engagement politique, stratégique et systémique en faveur du développement local.

1 DIAGNOSTIC
5 THÉMATIQUES



LA VULNÉRABILITÉ AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Une partie importante du territoire se situe en zone inondable et les mouvements de terrain n'ont cessé de gagner en importance. Le diagnostic a mis en évidence la probabilité de tensions :

- autour de la RESSOURCE EN EAU (inondations, sécheresses, surconsommation entraînant baisse de la quantité et de la qualité de la ressource et conflits d'usage) ;
- sur l'AGRICULTURE (urbanisation, morcellement et dégradation des sols, espèces ravageuses) ;
- sur la FORÊT (incendies, sécheresse, arrivée/disparition d'espèces, maladies) ;
- sur la BIODIVERSITÉ (disparition d'espèces, diffusion de pollutions) ;
- ainsi que de possibles répercussions sur l'INDUSTRIE (production), le RÉSIDENTIEL (endommagement des maisons), la SANTÉ (mortalité due à la canicule) et le TOURISME (fonte des neiges).

Cependant, notre territoire est riche en ressources naturelles et le changement climatique y est (sera ?) moins marqué qu'en plaine ou en zone urbaine.



LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Le secteur TRANSPORT et le secteur RÉSIDENTIEL sont les plus gros consommateurs d'énergie sur notre territoire.

Le secteur transport est très dépendant des énergies fossiles ; de plus, la voiture individuelle est utilisée à 98% pour les trajets domicile-travail.

En ce qui concerne l'habitat, le budget énergie, essentiellement pour le chauffage, pèse lourd pour les ménages (1460 €/an/ménage). La précarité énergétique touche de 10% (territoire d'Aspet) à 20% (territoires de Salies-du-Salat et de Saint-Martory) des foyers.

Les émissions de gaz à effet de serre proviennent

essentiellement du transport mais également de l'agriculture (élevage).



LES PRODUCTIONS ACTUELLES D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET LEUR POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

Notre territoire est surtout concerné par l'HYDROÉLECTRICITÉ (qui présente un potentiel de développement limité), par le PHOTOVOLTAÏQUE et par la BIOMASSE/BOIS-ÉNERGIE (ces deux secteurs présentant un potentiel de développement important).



LA QUALITÉ DE L'AIR

Globalement, les émissions de polluants (dioxyde de soufre, oxydes d'azote, particules fines, composés organiques volatils et ammoniac) sont en baisse.

La qualité de l'air est SATISFAISANTE sur le territoire, même si l'on ne dispose que de très peu de données sur les concentrations.



LA SÉQUESTRATION CARBONE

Elle concerne le mécanisme d'absorption du carbone atmosphérique au sein des espaces naturels terrestres et aquatiques.

Elle est très importante sur notre territoire (98%) et s'effectue notamment au niveau des FORÊTS, des TOURBIÈRES et des ZONES AGRICOLES.

Par ailleurs, l'évaluation environnementale montre un maillage écologique du territoire de bonne qualité, avec de nombreux réservoirs de biodiversité et corridors de passage dans les espaces terrestres et aquatiques.

60% de sa superficie est classée Zone d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

4 sites Natura 2000 et un Arrêté de Protection de Biotope (dans la partie nord) sont identifiés, ainsi que de nombreuses zones humides.

Le territoire est par ailleurs entièrement intégré dans le périmètre du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées.



TRANSPORT

RÉDUIRE de 53% ses besoins en énergie d'ici 2040 (-60% par habitant).



HABITAT



ÉNERGIES RENOUVELABLES LOCALES

MULTIPLIER par 2,8 la production actuelle d'énergie renouvelable d'ici 2040 afin de couvrir les besoins restants.

La stratégie du territoire a été élaborée sur la base des conclusions du diagnostic et en cohérence avec les objectifs définis par la Région : développer les filières ENR à fort potentiel, s'engager pour un habitat et une mobilité durable, résister au changement climatique.

Déclinées en plan d'actions, ces orientations permettront au territoire de répondre aux objectifs régionaux d'atténuation du changement climatique, de maîtrise des consommations énergétiques et de développement des énergies renouvelables.



1 - DÉVELOPPER les filières ENR à fort potentiel

ENCOURAGER LES INITIATIVES

- Promouvoir une sylviculture de long terme ;
- Promouvoir l'utilisation du bois énergie ;
- Valoriser l'approvisionnement en bois de feu en circuit court via les affouages communaux en bord de route ;
- Promouvoir le débusquage des bois par la traction animale.

CONSEILLER LES PORTEURS DE PROJETS

- Promouvoir le solaire thermique et photovoltaïque chez les particuliers.

INVESTIR DANS LES PROJETS

- Développer le solaire photovoltaïque de grande surface ;
- Accompagner l'équipement des bâtiments agricoles en panneaux photovoltaïques ;
- Soutenir et accompagner le projet de méthanisation porté par l'association Métha Bas Salat et examiner la pertinence de l'implantation de petites unités de méthanisation.

EXEMPLARITÉ DES COLLECTIVITÉS

- Équiper les bâtiments publics en panneaux photovoltaïques.



2 - S'ENGAGER pour un habitat et une mobilité durables

COMBATTRE LA PRÉCARITÉ DANS L'HABITAT

- Connaître le nombre de bâtiments publics à rénover ;
- Participer à l'accompagnement des particuliers dans la rénovation énergétique de leurs logements ;
- Participer à l'accompagnement des professionnels du bâtiment à la rénovation énergétique ;
- Prioriser la réhabilitation des bâtis vacants plutôt que la construction de bâtiments neufs ;
- Promouvoir une conception écologique et patrimoniale du bâti.

AGIR POUR UNE MOBILITÉ DURABLE

- Créer des tiers-lieux de travail ;
- Développer l'auto-partage et le covoiturage ;
- Participer au plan de mobilité rurale en réalisant une enquête de mobilité ;
- Participer au plan de mobilité rurale en recensant et faisant connaître les transports existants ;
- Sensibiliser à la sobriété énergétique dans les déplacements ;
- Accompagner la mutation du parc automobile et favoriser la mobilité active.

EXEMPLARITÉ DES COLLECTIVITÉS

- Dresser l'inventaire des bâtiments des collectivités chauffés aux énergies fossiles et identifier l'équipement adéquat ;
- Réfléchir à l'organisation de la collectivité (réunions, transports, visioconférences...).



3 GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



3 - RÉSISTER au changement climatique

SENSIBILISER AUX ENJEUX

- En lien avec le Pays Comminges Pyrénées, intégrer les problématiques Énergie Climat dans les documents prescriptifs ;
- Sensibiliser et promouvoir l'adhésion de tous à la mise en œuvre du Plan climat et, plus généralement, à la problématique du changement climatique.

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE PRATIQUE

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial ;
- Mettre en place un marché local de producteurs ;
- Favoriser la récupération-réparation-réutilisation.

PRÉSERVER LES ESPACES DE CONSERVATION

- Sensibiliser sur le rôle des forêts et les services qu'elles rendent à la population ;
- Recenser les espaces naturels remarquables du territoire ;
- Acquérir la connaissance du fonctionnement du sol (pédologie et microbiologie) ;
- Inciter à la plantation de haies d'essences locales.

EXEMPLARITÉ DES COLLECTIVITÉS

- Optimiser la gestion des déchets ;
- Réfléchir au regroupement du petit parcellaire privé pour améliorer l'exploitation de la forêt.



Josette Sarradet

Vice-présidente déléguée à l'Environnement

Notre intercommunalité, vu son nombre d'habitants, n'était pas obligée de s'engager dans un Plan climat. Elle a souhaité le faire aux côtés des autres communautés de communes du Pays Comminges Pyrénées : pourquoi cette volonté ?

C'est tout naturellement que nous nous sommes engagés dans ce Plan climat entre territoires du sud de la Haute-Garonne car nous étions convaincus de l'urgence de la situation écologique. Cette conviction profonde est le moteur de notre demande et confirme la qualité de nos territoires et le respect des hommes qui y vivent. Le monde paysan, dans lequel nous sommes fiers de vivre, ne pouvait qu'adhérer à cette démarche citoyenne.

Notre territoire est riche en ressources naturelles ; doit-on réellement s'inquiéter du changement climatique ?

Notre richesse en ressources naturelles ne fait que confirmer l'opportunité de cet engagement avec le Plan Climat. N'oublions pas que rien n'est jamais acquis : 30% de la faune et de la flore ont disparu de la planète, l'eau se raréfie... Les disparités criantes entre les populations sont aussi très alarmantes. Un plan climat, c'est une belle formule, mais considérons que nous avons des obligations envers nos enfants et envers l'Homme en général. Cet humanisme idéologique est un devoir et nous ne pouvons qu'en être fiers.

Quelle est selon vous la priorité ?

Je considère que ce positionnement est le maillon fort de notre engagement politique et qu'être élu, c'est se fonder sur le respect de l'humanité ; la priorité est d'arrêter ce gaspillage écologique et financier, afin que chaque enfant puisse accéder aux mêmes droits et qu'on lui apporte l'éducation nécessaire à la sauvegarde de la planète.

La transition énergétique, facteur de développement des emplois ?

Au niveau national, lors de l'élaboration de la Stratégie Nationale Bas-Carbone, le nombre d'emplois susceptibles d'être créés au cours des deux prochaines décennies a été estimé entre 100 000 et 350 000, les trois secteurs les plus pourvoyeurs étant la rénovation des bâtiments, les énergies renouvelables (solaire, éolien), le transport (en commun, ferroviaire, fluvial). De plus, les véhicules électriques ou hybrides vont encore se développer. Il s'agit bien sûr de données au niveau national, à charge pour chaque territoire de réfléchir aux opportunités ouvertes par la transition énergétique sur son bassin d'emplois sur la base des ressources qui lui sont propres.

Au-delà de la perspective de création d'emplois, il faut aussi prendre en compte l'évolution et la mutation à venir des métiers. Ce sont de véritables plans stratégiques pour l'adaptation et la création d'emplois à l'échelle du bassin de vie qu'il faudra mettre en place.

Action culturelle

CLÉA : un projet transitoire pour le cirque

Fin juin, une grande incertitude planait sur l'avenir du Contrat Local d'Éducation Artistique (CLÉA) qui associe depuis 15 ans le collège Armand Latour et les écoles primaires de l'aspétois autour du cirque contemporain.

Une éclaircie est apparue en septembre : les partenaires (DRAC Occitanie, Rectorat de l'Académie de Toulouse, Pronomade(s) en Haute-Garonne et la communauté de communes) ont décidé de s'accorder un temps de réflexion supplémentaire en signant un avenant au CLÉA pour cette année scolaire 2018-2019, autour d'un projet transitoire.



Cagire Circus : représentation des élèves du CLÉA, juin 2018, Aspet.

Grâce au travail de coordination effectué par Pronomade(s), ce projet permettra à tous les élèves du collège de croiser la route d'une compagnie de cirque et d'en découvrir l'univers artistique. Concrètement, les 6^e auront la possibilité de découvrir plusieurs spectacles et une des classes travaillera à partir de janvier avec la C^{ie} Subliminati Corporation. Une semaine sera consacrée en avril aux pratiques circassiennes pour les deux classes de 5^e, accompagnées par le collectif PDF. Les élèves de 4^e seront invités à rencontrer une compagnie en résidence aux Thermes d'Encausse et assisteront à un spectacle dans le cadre de la programmation Pronomade(s). Enfin, les 3^e se rendront à Auch pour découvrir le Pop Circus (école de cirque) et l'option cirque proposée par le Lycée du Garros. Quant aux élèves de primaire des écoles d'Aspet, Encausses-Thermes, Ganties, Izaut-de-l'Hôtel et Soueich, comme les années précédentes, ils bénéficieront d'interventions d'artistes (Baro d'Evel, Crida, Blick Théâtre, Marta Torrents) et de sorties culturelles.

Cette année 2018-2019 sera donc consacrée à l'élaboration d'un nouveau projet pérenne pour notre territoire et les partenaires ont déjà commencé à y travailler. Affaire à suivre.

Jérémié Fischer expose La Trace



Jérémié Fischer, Marie-Christine Llorens, vice-présidente déléguée à la culture, le président de la communauté de communes François Arcangeli, Bernard Salanié, conseiller DRAC pour la Haute-Garonne, Roselyne Artigues, conseillère départementale.

L'auteur illustrateur de littérature jeunesse Jérémié Fischer était en résidence sur le territoire Cagire Garonne Salat dans le cadre d'une Convention Territoire Culture signée entre la DRAC Occitanie et la communauté de communes, avec l'association Halte Nomade pour opérateur culturel. Une résidence sur le thème de La Trace, qui, pendant plusieurs semaines de septembre à novembre, a donné lieu à des rencontres avec les élèves et enseignants des RPI de la Vallée de l'Arbas et Estadens-Couret-Ganties, les écoles de Soueich et Sengouagnet mais aussi enfants et éducateurs de l'ANRAS, l'association commingeoise d'aide et protection des familles.

De randonnées en dessins, d'ateliers d'écriture en sérigraphie... ces rencontres sont devenues histoires... ces histoires sont devenues livres... *Vers le Monde inconnu des lutins, Sur le Chemin de l'ours et La Forêt perchée*, trois aventures illustrées présentées au public le lundi 26 novembre lors de la sortie de résidence, qui a eu lieu à Mane à l'Hôtel communautaire, en présence de l'artiste.



Les enfants sont venus découvrir le résultat de leurs travaux, exposés dans le hall de l'Hôtel communautaire à Mane.

Fin de saison pour Pronomade(s)

Sur le territoire Cagire Garonne Salat, la saison Pronomade(s) 2018 s'est achevée le 5 décembre à Soueich avec le spectacle *Bois ta lettre* proposé par Créton'Art et Didier Jaunet. Ambiance jeux de mots et remue-ménages au SoueichKfé !

En 2018, 7 rendez-vous Pronomade(s) sur le territoire intercommunal ont attiré 1130 spectateurs à Estadens, Saint-Martory, Aspet, Saleich, Montespan, Saint-Médard et Soueich qui ont pu découvrir différentes formes de créations artistiques : cirque, théâtre, musique et autres arts de la rue. Rendez-vous le 1^{er} mai à Luchon pour l'ouverture de la 20^e saison !



Aspet, 23 juin, Funambule de Pierre Déaux.

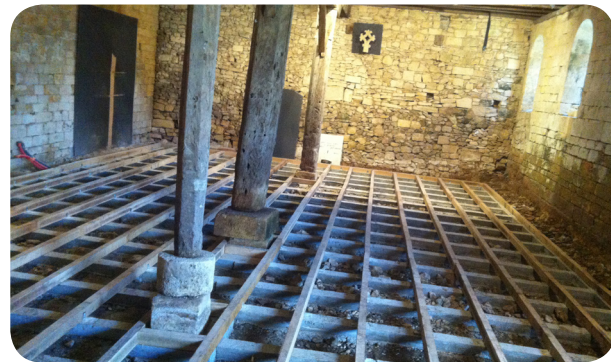
Culture(s) et Territoire(s)

Depuis mars 2017, la communauté de communes participe aux travaux du groupe Culture(s) et Territoire(s) réunissant différentes structures du champ artistique et au-delà ainsi qu'élus et techniciens des trois communautés de communes du Comminges, « pour réfléchir, penser ensemble et définir une politique culturelle de territoire dans le respect de la loi NOTRe et des droits culturels ».

Après un an et demi de fonctionnement, le groupe a présenté sa démarche et ses avancées à tous les partenaires publics (État, Département, Région et PETR Pays Comminges Pyrénées) en novembre à Saint-Gaudens. Tous se sont accordés sur la pertinence de ce « chantier-action ». Le groupe de travail devrait prendre la forme d'un Observatoire en ce début d'année, avec pour objectif la rédaction d'une « charte culturelle » pour le Pays Comminges Pyrénées.

Une scénographie pour l'Abbaye de Bonnefont

À Proupiary, les travaux à l'Abbaye de Bonnefont continuent. Plancher de la salle des convers, scénographie... Pour ce site historique intercommunal, 2019 sera l'année de l'inauguration du centre d'interprétation. Premier rendez-vous de la saison : le 18 mai pour la Fête des Plantes !



Agenda

JUSQU'AU 21 FÉVRIER - ASPET (GALERIE DE L'OT)

Méto, boulot... Auto-portraits de paysages

Laurent Loubet, exposition photographique.

DU 2 MARS AU 2 AVRIL - ASPET

Et dire qu'il va falloir partout attendre

Françoise Robe, installation.

Et bientôt

DIMANCHE 12 MAI 2019 - ARBAS

Les 10 ans de la foire bio d'Arbas !

Association La Sève

Aides aux associations

Les associations qui souhaitent solliciter une aide de la communauté de communes doivent déposer leur dossier **avant le 28 février 2019**.

Document Cerfa et courrier sont à adresser au président de la communauté de communes, par voie postale : **15 av. du Comminges 31260 Mane** ou par mail : **secretariat@cagiregaronnesalat.fr**

RENSEIGNEMENTS : LYDIE PERRIN **05.61.97.72.54**

Les modalités d'attribution des subventions sont détaillées sur le site internet de la communauté de communes **www.cagiregaronnesalat.fr** (Rubrique SORTIR > associations > subventions)

Petite Enfance / Enfance Jeunesse

PETITE ENFANCE



Fête de Noël le 10 décembre au **multi-accueil Les Petits Diabes à Aspet** autour du spectacle *Les Gardiens de rêves* et de l'exposition *Prière de toucher* par la Cie L'Atelier des Songes... et avec la complicité du Père Noël !

CONTACT : HÉLÈNE GARROS 05.61.79.15.12
helene.garros@cagiregaronnesalat.fr

Fête de Noël également au **multi-accueil Les Salins à Salies-du-Salat** le lundi 17 décembre.

CONTACT : STÉPHANIE CALAC 05.62.01.55.53
lessalins31@cagiregaronnesalat.fr

Crèche associative Les Tout-Petits à Saint-Martory
CONTACT : 05.61.90.17.45
ccstmartory@cagiregaronnesalat.fr

Les infos du RAM

Le 1^{er} décembre a eu lieu à l'Hôtel des Salins de Salies-du-Salat la Journée nationale des Assistantes Maternelles, journée portes ouvertes durant laquelle les assistantes maternelles ont animé des ateliers et présenté une exposition sur leur métier. Une animation musicale a aussi été proposée par Ruben (Association Temp'Ô).

CONTACT : SANDRINE MOUZIN 05.62.01.55.55
ramlespetitsdiabes@cagiregaronnesalat.fr

Semaine nationale de la Petite Enfance

Rencontres et échanges pour les parents, les enfants et les professionnels de la petite enfance du 18 au 24 mars au RAM et aux multi-accueils de Salies-du-Salat et d'Aspet !

ENFANCE JEUNESSE

Vacances de février à la neige

Du 22 février au 11 mars dans les centres de loisirs

Saint-Médard : ALSH Le Clos de Césame

Au programme, ski, neige et fun : ateliers créatifs, olympiades d'hiver, sorties neige, cinéma, muséum, Carnaval. Et aussi 4 journées ski au Mourtis pour les enfants à partir du CE2.

CONTACT : 05.61.90.11.99
accueilsloisirs@cagiregaronnesalat.fr

Aspet : les Farfadets au Pôle Nord

Initiation ski pour les 8-11 ans. Sortie nature, sortie pêche, muséum à Toulouse, L'Âge de Glace 6 au cinéma, grand jeu extérieur « Les chasseurs de la banquise », carnaval des esquimaux... Pour les 11-17 ans, dans le cadre des stages découverte, un stage de snowboard débutants sera proposé sur trois demi-journées.

CONTACT : PHILIPPE BARON, COORDONNATEUR
ENFANCE-JEUNESSE / PÔLE ASPET : 05.61.94.86.50
philippe.baron@cagiregaronnesalat.fr



© Ecole VTT MCF Arbas-Le Mourtis

APEAI Mazères-Salies-Mane

Pour les 11-17 ans, l'APEAI propose un séjour ski du 25 février au 1^{er} mars 2019. Au programme : ski, fatbike, piscine, ciné, soirée, découverte de Luchon... Attention, places limitées !

CONTACT : 05.61.90.22.59



Enfance Jeunesse / Sport

SOUTIEN AUX COLLÈGES Aspet & Salies-du-Salat



Interpellé par les parents d'élèves du collège Armand Latour d'Aspet, qui, courant octobre, avaient décidé de bloquer l'établissement, François Arcangeli, président de la communauté de communes, a exprimé son soutien aux revendications portées par le collectif.

Il a proposé en conseil communautaire l'adoption d'une motion de soutien au collège, motion adoptée à l'unanimité par les élus : « nous partageons leurs vives inquiétudes face au sureffectif de deux classes de sixième ; sureffectif qui entraîne la dégradation des conditions d'enseignement et soulève des questions de sécurité dans l'établissement. [...] »

Cette nouvelle mobilisation à Aspet fait écho à l'action engagée par l'autre collège du territoire, le collège des Trois Vallées à Salies-du-Salat, qui soulevait déjà les mêmes problématiques de sureffectif en classe de 6^e. »

Les élus soulignent que les deux collèges du territoire intercommunal, Salies-du-Salat et Aspet, se retrouvent fragilisés par des décisions du rectorat en défaveur d'un territoire rural déjà en difficulté.

Un soutien qui s'est manifesté également pendant la semaine de blocage à Armand-Latour : de nombreux maires et élus sont allés à la rencontre du collectif de parents et d'enseignants devant le collège. La communauté de communes a mis à disposition des manifestants le gymnase intercommunal afin qu'ils puissent y tenir des assemblées.



Liza Bonzom

Le 4 décembre dernier, la commission Sport recevait la visite de la championne de tir Lisa Bonzom, jeune figarolienne. Lycéenne en Terminale scientifique, elle pratique le tir à la carabine à 10 mètres et 50 mètres, dans la catégorie para-tir depuis 7 ans au sein du club de tir saint-gaudinois. Soutenue par la communauté de communes, cette sportive de haut niveau a intégré l'équipe de France en février 2018 et obtenu une médaille de bronze en coupe du monde en octobre. Elle vient tout juste de décrocher une médaille d'or aux championnats de France 10/18 mètres, conservant ainsi son titre de championne de France de la discipline. Félicitations à elle !

Les enfants reboisent le canal

Dans le cadre du Projet « la Garonne et son environnement » porté par la communauté de communes, les enfants des écoles de Mancieux, Saint-Martory, Mazères-sur-Salat et Cassagne ont réalisé des plantations sur les berges de la Garonne en début d'année. Au printemps prochain, ils auront l'occasion de revenir sur site pour constater la bonne reprise de leurs jeunes arbres. Ce sera aussi l'occasion pour eux de découvrir le réveil de la nature, avec sa faune et sa flore. Des panneaux pédagogiques et palissades d'observations viendront aussi agrémenter une coulée verte, avec la contribution des enfants. Par ailleurs, après la valorisation de la Garonne de Saint-Martory à Mancieux, c'est le secteur de Beauchalot et Montespan qui bénéficiera à son tour d'actions environnementales.





Débardage en forêt de Figarol. Le débardage au cheval est une technique de sylviculture qui consiste à tracter des arbres abattus de leur lieu de coupe vers une zone de dépôt à l'aide d'un cheval. Particulièrement adapté aux espaces naturels fragiles, zones Natura 2000, tourbières et zones humides, le cheval a un faible impact sur le milieu dans lequel il évolue.



29 décembre 2018 - Les CataDivas - Lestelle-de-Saint-Martory. Ce concert de Noël offert par la communauté de communes a rassemblé plus de 250 personnes. Un public enthousiasmé par ce spectacle lyrique du Trio Amaryllis (Cécile Piovan, Jeanne Vallée et Céline Laborie) mis en scène par Julie Safon, qui a reçu le 1^{er} prix du public au concours Graines d'étoiles 2018. © Lionel Attané



10 novembre 2018 - Cérémonie intercommunautaire du centenaire de la Grande Guerre - Aspet